

Bio Suisse suit toutes les pérégrinations des produits Bourgeon

La politique d'importation de Bio Suisse est liée à des contrôles des flux des marchandises très stricts. Cela signifie que Bio Suisse remonte à la source de chaque produit importé – du détaillant suisse au producteur agricole étranger en passant par les transformateurs et les importateurs.

Bio Suisse s'assure toujours que le chemin suivi par les produits Bourgeon importés puisse être remonté jusqu'au champ. Pour que cela soit possible, Bio Suisse exige pour chaque lot importé pour être commercialisé avec le Bourgeon un certificat de contrôle ou une Attestation de Bio Suisse sur laquelle l'exportateur doit déclarer tout l'itinéraire suivi par la marchandise. Les collaborateurs du secteur Importations de Bio Suisse vérifient alors si toutes les entreprises mentionnées sont reconnues par Bio Suisse. Si tout est en ordre, l'importateur reçoit une confirmation estampillée Bourgeon qui lui donne le droit de commercialiser la quantité déclarée de la marchandise concernée avec le Bourgeon.

Des vérifications croisées pour augmenter la sécurité

La question revient sans cesse: Est-ce que Bio Suisse ne devrait pas vérifier encore d'autres choses que les certificats des marchandises? Il y a par exemple les analyses isotopiques qui permettent de savoir dans quelle région ou dans quelles conditions environnementales les produits ont été cultivés. Ces analyses ne font actuellement pas partie de l'arsenal de Bio Suisse.

En cas de soupçon d'incohérences, les collaborateurs de Bio Suisse effectuent des vérifications dites croisées (cross checks). «Nous comparons alors pour les lots concernés les documents des fournisseurs et ceux des acheteurs. Autrement dit, nous vérifions si le paysan a bien fourni au marchand autant de blé que celui-ci n'en a revendu en Suisse», explique Andrea Seiberth, la responsable du secteur Importations de Bio Suisse.

Vu que toutes les entreprises agricoles, agroalimentaires et commerciales qui travaillent avec des produits reconnus par Bio Suisse doivent être reconnues par Bio Suisse, Bio Suisse peut en tout temps demander des informations supplémentaires pour faire ces vérifications croisées.

Contrôler producteurs, marchands et transformateurs

Pour éviter que la marchandise Bourgeon soit rallongée avec de la marchandise conventionnelle, Bio Suisse procède à des estimations de récoltes et vérifie les entrées et les sorties de toutes les entreprises concernées. Et tous les producteurs, marchands et transformateurs doivent garantir en tout temps la stricte séparation des marchandises conventionnelles et biologiques.

Jusqu'ici Bio Suisse n'a pas prescrit

particulier les producteurs de fruits, de légumes, de plantes aromatiques et de vin. L'analyse de risque est un questionnaire que le chef d'exploitation remplit comme autodéclaration. Cela lui permet de voir où il y a des risques: par exemple s'il utilise des machines en commun avec une exploitation conventionnelle ou des conteneurs réutilisables. Surtout à l'étranger, il y a le risque de voir les produits Bourgeon contaminés par des OGM. Pour toutes les plantes dont il existe des semences transgéniques, Bio Suisse exige donc que



Bio Suisse sait toujours de quels pays et de quels producteurs viennent les marchandises Bourgeon importées, et elle prend diverses mesures pour éviter les contaminations par des OGM ou des pesticides.

combien de fois un produit peut être revendu avant d'arriver en Suisse. «Il est difficile d'intervenir dans le marché», explique Seiberth. Par exemple, si un produit vient à manquer, «les marchands doivent avoir la possibilité d'en acheter à toutes les firmes reconnues, sinon la marchandise manquera sur nos rayons.»

Conditions supplémentaires pour les produits à risque

Dans certains pays, Bio Suisse exige depuis de nombreuses années des analyses de risques de résidus. Cela concerne en

les paysans étrangers qui produisent de la qualité Bourgeon utilisent seulement des semences biologiques certifiées. Par exemple, un producteur qui fait du maïs pour le Bourgeon dans un pays comme le Brésil où il y a des cultures de maïs transgénique ne peut utiliser que des semences de maïs certifiées biologiques.

Bio Suisse exige en outre une analyse d'absence d'OGM systématique pour tous les lots importés de soja, de maïs, de colza et de moutarde – et par pointage pour d'autres produits.

Petra Schwinghammer

Photo: Petra Schwinghammer